



doc
CA1
EA9
R95
FRE
1974
novembre

Pages documentaires

N° 95
(Révision de novembre 1974)

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

SEP 15 1998

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

LE COMMONWEALTH

Au fur et à mesure que les colonies de l'Empire britannique devenaient souveraines et indépendantes, de nombreux chefs d'État furent convaincus de l'opportunité de créer une certaine forme d'association pour remplacer le vieil Empire en raison de l'affinité des langues, des moeurs, des institutions et des méthodes de travail de leurs peuples. Le fruit de cette décision est le Commonwealth actuel. Le Commonwealth (ou Commonwealth des nations) est une libre association de 33 pays indépendants répartis sur six continents et dans cinq océans¹. La Grenade est le dernier pays à s'y être associé (le 7 février 1974). Un autre pays, Nauru, république indépendante, est un membre spécial qui peut participer à toutes les réunions et activités sauf aux réunions des chefs d'État.

Le Commonwealth comprend une prodigieuse diversité de races, de langues, de religions et de cultures et forme une association unique en son genre au sein de laquelle les chefs de file de divers domaines peuvent, sans formalisme, se réunir pour échanger en toute confiance leurs points de vue sur une multitude de sujets et essayer de déterminer ensemble la meilleure voie à suivre. Dans un monde qui semble en danger de se diviser en groupes adversaires à cause d'intérêts divergents dans des domaines comme la religion, l'idéologie, la race, la région ou le niveau de développement économique, l'association du Commonwealth possède le pouvoir de transcender ces divers groupements d'intérêt et, par ce fait, de donner un aspect global aux questions qui intéressent tous les membres.

Les principes de l'association furent exprimés de façon très éloquente dans la Déclaration du Commonwealth, publiée à l'issue de la Conférence des chefs d'État du Commonwealth à Singapour en 1971². Cet énoncé de principes affirme la croyance de tous les membres du Commonwealth dans: les Nations Unies et leurs efforts en vue de faire régner la paix et l'ordre dans le monde; la liberté individuelle et le droit inaliénable de tous les citoyens de participer à l'édification de la société dans laquelle ils vivent; la condamnation des préjugés raciaux et de la discrimination; les principes de la dignité humaine et de l'égalité des hommes et l'opposition à toutes les formes de domination coloniale; la disparition progressive des grandes inégalités dans la répartition des richesses dans le monde; et le rôle du Commonwealth en tant que moyen d'encourager la collaboration internationale. Dans la poursuite de

¹ La liste des membres figure à l'annexe A.
² Le texte de la Déclaration figure à l'annexe C.

59018467

ces objectifs, les membres du Commonwealth croient pouvoir donner un exemple positif de la collaboration multinationale indispensable à la paix et au progrès du monde moderne.

Au sens le plus large, le Commonwealth groupe des États qui jouissent d'une pleine autonomie interne et sont associés à un membre du Commonwealth pour les besoins de la politique étrangère et de la défense, des États protégés, des territoires sous tutelle administrés par un membre agissant au nom des Nations Unies, et des territoires qui dépendent encore d'un État membre. Si l'on comprend les territoires dépendants, le Commonwealth englobe approximativement le cinquième de la superficie terrestre, et sa population dépasse 860 millions de personnes.

Parmi les trente-trois États membres indépendants, seize ont gardé une monarchie constitutionnelle. Sa Majesté la reine Elizabeth II est le chef d'État du Canada et de onze autres États membres. La Malaisie a comme chef d'État un souverain élu qui est choisi pour une période de cinq ans parmi les neuf dirigeants héréditaires des États malais de l'ouest de la Fédération. Lors de leur accession à l'indépendance, deux pays membres, le Lesotho et Souaziland ont proclamé leurs Grands chefs rois et chefs de l'État. Le Royaume du Tonga a conservé le régime monarchique après avoir repris de la Grande-Bretagne, en 1970, la direction de ses affaires étrangères. Dans les Samoa occidentales, la constitution de 1962 stipule que le chef d'État est élu pour cinq ans, mais on a décidé d'élire deux grands chefs à vie à la place; l'un est mort peu après. Dix-sept membres de l'association ont adopté un gouvernement républicain, mais tous les membres reconnaissent le monarque britannique comme symbole de leur libre association et comme chef du Commonwealth.

États associés Au sein du Commonwealth, un "État associé" est celui qui jouit d'une pleine autonomie interne, mais pour lequel la Grande-Bretagne assume l'ultime responsabilité de la défense et des affaires extérieures. L'association est libre et volontaire; un État peut à tout moment proclamer son indépendance. Dans la région des Antilles, Antigua, Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla, la République Dominicaine, Sainte-Lucie et Saint-Vincent sont connus sous le nom d'États associés des Indes occidentales (EAIO) et, en vertu d'un accord avec la Grande-Bretagne, ils sont fondés de pouvoir dans un domaine étendu des relations extérieures. La Grande-Bretagne se charge aussi des affaires extérieures du Brunei, sultanat de la côte nord-ouest de Bornéo, et participe aux arrangements de défense de cet État. Le Brunei est protégé par la Grande-Bretagne depuis 1888. Avant la déclaration unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965, la Rhodésie du Sud était une colonie britannique autonome. En réponse à la proclamation illégale, le Gouvernement de la Grande-Bretagne

a voté la loi sur la Rhodésie du Sud (1965) qui confirme son statut de dominion soumis à la juridiction du Parlement britannique et le fait qu'elle continue à relever de la compétence et de la responsabilité du Gouvernement et du Parlement. Les îles Cook, dans le sud du Pacifique, jouissent aussi d'une pleine autonomie interne mais elles ont choisi de s'associer à la Nouvelle-Zélande; le 19 octobre 1974, l'île Niue a opté pour un statut semblable. Les habitants de ces deux territoires sont citoyens de la Nouvelle-Zélande³.

Territoires dépendants

Dans le vocabulaire du Commonwealth, les "territoires dépendants" comptent environ 30 colonies et territoires sous tutelle qui exercent leur autonomie à des degrés plus ou moins importants. La plupart d'entre eux dépendent de la Grande-Bretagne; quelques-uns dépendent de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. L'Australie administre aussi la Papua-Nouvelle-Guinée, territoire sous tutelle des Nations Unies; les îles Seychelles, territoire qui dépend de la Grande-Bretagne, ont récemment opté pour l'indépendance à court terme⁴.

Faits marquants dans l'évolution du Commonwealth

Le Commonwealth est le fruit d'une évolution progressive de l'Empire britannique, qui a commencé au XIXe siècle et dont plusieurs événements importants se sont produits sur le territoire actuel du Canada. Les faits marquants sont nombreux mais comme point de départ on pourrait choisir l'année 1839. Cette année-là, le *Rapport de lord Durham* était publié à la suite d'une enquête sur les causes des rébellions du Haut-Canada et du Bas-Canada survenues en 1836-1837. Parmi les recommandations formulées par lord Durham, l'une des principales était d'accorder une pleine autonomie interne aux gouvernements des colonies pour toute affaire qui les concernait. Selon les recommandations de lord Durham, le gouvernement impérial n'exercerait son autorité et ses fonctions que dans les domaines indispensables au maintien de l'unité impériale, dont le contrôle des relations étrangères, la réglementation du commerce, la rédaction de la constitution et la vente des terres domaniales. Tous les autres pouvoirs et fonctions, dont la dépense des fonds publics, seraient transférés aux gouvernements coloniaux et leur administration relèverait de conseils exécutifs, responsables devant les Assemblées législatives élues. Les gouvernements coloniaux n'exerceraient ces pouvoirs et fonctions qu'aussi longtemps qu'ils conserveraient l'appui de la majorité des assemblées. Après l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada en 1840, cette recommandation a été appliquée progressivement durant les années 40, et reconnue officiellement lorsque l'Acte pour indemniser les personnes du Bas-Canada, dont les propriétés avaient été détruites durant la rébellion des

³ Une liste des États associés et des territoires autonomes figure à l'annexe B.

⁴ A l'annexe B, une liste des grands territoires encore dépendants indique leur lien avec une puissance métropolitaine.

années 1837 et 1838, fut accepté par lord Elgin et le Gouvernement britannique en 1849. Cette loi établissait effectivement le principe de la pleine autonomie interne au sujet de la vaste gamme des questions relevant de la compétence des gouvernements coloniaux. Par la suite, le principe du gouvernement responsable jouissant d'une grande autonomie à l'égard des questions intérieures a été largement appliqué dans tout l'Empire britannique. D'immenses changements ont découlé de l'application générale de ce principe. En 1867, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Canada est devenu le premier dominion autonome; l'Australie a acquis le statut de dominion en 1901, la Nouvelle-Zélande en 1907 et l'Afrique du Sud en 1909. La montée du Commonwealth britannique, en tant qu'association distincte de l'Empire britannique, a débuté peut-on dire avec l'ouverture de la Conférence des colonies à Londres en 1897, Conférence réservée aux représentants des colonies pourvues de gouvernements responsables et à la Grande-Bretagne. Lors de la Conférence des colonies en 1907, il a été décidé d'appeler ces conférences "Conférences impériales" afin de refléter le nouveau statut des dominions⁵.

Des changements importants sont survenus entre 1914 et 1939, époque où le Canada et les autres dominions autonomes ont assumé une part grandissante de responsabilités dans la conduite de leurs relations avec d'autres pays. A la fin de la Première Guerre mondiale, le Canada, appuyé parfois par les autres dominions, a réussi à affirmer son indépendance par rapport à la Puissance impériale grâce à des accords et à des précédents qui, à leur tour, ont jeté les bases de l'évolution politique ultérieure. A la suite du succès remporté à Versailles en 1919, les dominions ont obtenu le droit d'être représentés de façon distincte aux conférences internationales, et, dans les années 20, le droit à la représentation diplomatique dans les pays étrangers. Les modifications apportées à la nature de ces relations firent l'objet du communiqué publié à l'issue de la Conférence impériale de 1926. Reprenant les recommandations présentées dans la déclaration de Balfour, le communiqué définissait la Grande-Bretagne et les dominions comme "des communautés autonomes au sein de l'Empire britannique, égaux en statut, et n'étant en aucune manière subordonnés les uns aux autres tant pour leurs affaires intérieures qu'extérieures, quoique unis par une allégeance commune envers la Couronne, et librement associés comme membres du Commonwealth des Nations britanniques". Le Statut de Westminster de 1931 traduisit sous forme de loi les décisions prises en 1926, et établit que les pouvoirs législatifs des Parlements des dominions étaient égaux à ceux du Parlement britannique.

La Conférence impériale de 1926 a également été à l'origine d'une réorientation importante des rapports entre les dominions. Même

⁵ La liste des conférences figure à l'annexe E.

avant la Première Guerre mondiale, il y avait des hauts-commissaires en permanence à Londres qui négociaient directement avec les autorités britanniques⁶. Lors de la Conférence de 1926, il fut décidé que les gouverneurs généraux des dominions ne représenteraient plus le gouvernement britannique mais plutôt la Couronne; le Gouvernement britannique a affecté des hauts-commissaires dans les dominions. Ils ont alors commencé à jouer le rôle d'intermédiaires non seulement entre les dominions et la puissance impériale mais également entre les pays associés eux-mêmes. De ce fait, ils se distinguent des ambassadeurs principalement en ce qu'ils sont accrédités auprès des chefs de gouvernement plutôt que des chefs d'État. Cette pratique s'est perpétuée même si beaucoup de pays du Commonwealth ne reconnaissent plus le souverain d'Angleterre comme leur chef d'État commun. Elle reflète aujourd'hui les relations spéciales qui unissent les membres de l'association. La plupart des pays membres du Commonwealth échangent des hauts-commissaires entre eux aussi bien qu'avec la Grande-Bretagne.

Découlant en partie de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement vers l'indépendance dans les colonies de l'Asie du Sud et du Sud-Est devint irréversible. Le 15 août 1947, le sous-continent indien fut divisé pour créer les deux États souverains de l'Inde et du Pakistan. Un an plus tard, Ceylan (Sri Lanka depuis 1972) accédait aussi à l'indépendance.

Un grand pas fut fait dans l'évolution du Commonwealth moderne peu après la naissance de ces nouveaux États. Lorsque le Gouvernement de l'Inde décida de devenir une république tout en souhaitant demeurer au sein du Commonwealth, l'allégeance commune envers la Couronne cessa d'être le critère essentiel de l'appartenance à l'association. Le communiqué de la Conférence des premiers ministres en avril 1949 établit le nouveau rôle du monarque britannique au sein du Commonwealth: celui d'un symbole de la libre association de ses États membres indépendants et, à ce titre, de chef du Commonwealth. Cette nouvelle définition a permis à de nombreux pays de demeurer ou de devenir membres du Commonwealth sans la stricte uniformité des constitutions internes.

Pendant les années 60, les adhésions au Commonwealth se sont multipliées par suite de l'accession à l'indépendance de presque tous les pays africains; en effet, les anciennes colonies anglaises ont décidé de ne pas s'en retirer à l'exception du Soudan, des Camerouns britanniques et du Togo méridional. Cette étape décisive de l'évolution du Commonwealth confirme le caractère multiracial de l'association. Cette volonté apparut évidente lors de la Conférence des premiers ministres à Londres, en mars 1961 lorsque, avec le consentement du chef de l'Afrique du Sud, les représentants du

⁶ Le premier haut-commissaire du Canada à Londres fut nommé en 1880.

Commonwealth discutèrent de la politique raciale de ce pays. Un si grand nombre de représentants exprimèrent leur désapprobation des principes de l'*apartheid* contenus dans la nouvelle constitution de l'Afrique du Sud que le premier ministre de ce pays décida de réétudier le désir de son Gouvernement de demeurer au sein du Commonwealth; il se retira de l'association par la suite.

La question de la domination de la Rhodésie par la minorité blanche a aussi été au premier plan dans les discussions au sein de l'association. Le Comité des sanctions a été établi par les chefs d'État à leur Conférence de Lagos en janvier 1966, *inter alia*, afin de réviser régulièrement l'effet des sanctions imposées par l'ONU au gouvernement de la Rhodésie ainsi que les besoins spéciaux qui peuvent de temps à autre découler de la tâche que s'est donnée le Commonwealth de venir en aide à la Zambie lorsque son économie connaît des difficultés à cause du problème rhodésien. Le Comité se réunit habituellement une fois l'an. Le principe de l'égalité raciale a été réaffirmé dans les nombreux communiqués publiés à l'issue des Conférences des premiers ministres et il est nettement confirmé dans la Déclaration du Commonwealth faite à la Conférence des chefs de gouvernement réunis à Singapour.

Au cours de cette métamorphose, un certain nombre de pays se sont retirés du Commonwealth ou ont décidé de ne pas y adhérer. Le Pakistan, dernier à partir, a coupé ses liens avec l'association le 30 janvier 1972, certaines nations du Commonwealth s'apprêtant à reconnaître le Bangladesh, l'ancien Pakistan oriental. L'Afrique du Sud l'a quittée le 31 mai 1961 à cause du nouveau visage que prenait l'association. La République d'Irlande s'en était dissociée le 18 avril 1949 après 20 ans de relations tendues avec la Grande-Bretagne. Enfin, les aspirations grandissantes de la Birmanie à l'autonomie totale vis-à-vis de la Grande-Bretagne ayant été aiguës par la conquête japonaise, au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Birmanie a rejeté les modalités d'association établies dans la déclaration de Balfour, et a opté, le 4 janvier 1948, pour le retrait en faveur de l'indépendance.

Nature de l'association
qu'est le Commonwealth

Les fonctions essentielles du Commonwealth se définissent très simplement en deux mots: consultation et coopération. Comme l'indique le paragraphe liminaire de la Déclaration du Commonwealth, les gouvernements du Commonwealth se consultent et collaborent pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale. Les membres ont toute liberté d'appartenir à d'autres groupements, associations ou alliances, ou, bien entendu, d'adopter une politique de non-alignement. Ils ne sont pas tenus de prêter leur assistance à un autre membre en cas d'agression, bien que les pays du Commonwealth s'inquiéteraient évidemment d'une telle situation. Au début, la cohésion était

assurée surtout par le commerce; puis, le système préférentiel du Commonwealth est devenu moins important à cause du processus naturel de la croissance économique et de la libéralisation du commerce multilatéral survenue après la Seconde Guerre mondiale. Les échanges avec la puissance impériale en vertu du système préférentiel ont perdu encore de leur vigueur à la suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, le 1er janvier 1973. Cependant, les liens commerciaux entre les pays du Commonwealth demeurent importants, surtout pour les nations en voie de développement; la Grande-Bretagne s'efforce notamment d'aider celles-ci dans leurs négociations avec la CEE en vue d'obtenir des conditions d'association qui pourraient favoriser leur croissance économique.

Le Commonwealth, il faut le souligner, est une association internationale et n'est donc pas, telles les Nations Unies ou l'Organisation des États américains, une organisation internationale dotée d'une charte, composée d'une hiérarchie, de conseils et de comités, et adoptant des résolutions officielles sur diverses questions politiques et autres d'ordre international après les avoir mises aux voix. Le Commonwealth ne possède aucun conseil exécutif permanent. Il n'a pas été créé à un moment défini par la volonté de ses membres de poursuivre une politique particulière ou de s'attaquer à la résolution de problèmes précis. Au contraire, le Commonwealth a évolué avec le temps, au rythme des initiatives et des aspirations de ses membres, et à leur demande, il a mis en oeuvre divers programmes et activités dans de multiples domaines.

Le Secrétariat du Commonwealth

Cependant, en 1965, les chefs de gouvernement du Commonwealth décidaient de doter l'association d'un Secrétariat afin de promouvoir la consultation entre les membres et d'administrer divers programmes de coopération. Le Secrétariat témoigne de "l'esprit de coopération qui anime le Commonwealth"; il se compose de représentants de plus de vingt pays du Commonwealth. Tous les États membres versent une contribution au budget du Secrétariat, qui rend compte de ses activités à l'ensemble des gouvernements du Commonwealth et est dirigé par un Secrétaire général qui a des contacts directs avec les chefs de gouvernement. Le Secrétariat a pour fonction de créer des conditions propices à des échanges de vues dans une atmosphère de confiance

- 7 Bien que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE ait entraîné la dénonciation de l'accord commercial conclu entre le Canada et le Royaume-Uni ainsi que le retrait des tarifs préférentiels dont le Canada jouissait sur le marché britannique, le Canada n'a pas encore modifié les arrangements préférentiels dont la Grande-Bretagne bénéficie sur son marché. De plus, il a renégocié avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande des accords de commerce à caractère encore nettement préférentiel pour des produits qui ne sont pas précisément touchés par ces accords.

et de simplicité, et depuis sa création, il constitue un centre de communications multilatérales entre les gouvernements du Commonwealth. Il sert aussi d'organe de centralisation et de liaison pour les diverses institutions spécialisées et fonctionnelles du Commonwealth. Ses responsabilités sont les suivantes: faciliter et promouvoir la consultation bilatérale et multilatérale entre les membres; préparer et distribuer des mémoires sur les questions internationales qui intéressent particulièrement les pays membres; effectuer des études sur diverses questions d'ordre social, économique et culturel; organiser les nombreuses réunions du Commonwealth et y assurer les services de secrétariat.

Réunions du Commonwealth

Le Commonwealth est devenu pour les gouvernements un organe de consultation très utile et ce, à tous les niveaux. Au niveau supérieur ont lieu les conférences des chefs de gouvernement qui se tiennent maintenant tous les deux ans. La dernière réunion du genre a eu lieu à Ottawa en 1973, et la prochaine se tiendra à Kingston (Jamaïque) du 29 avril au 6 mai 1975, à l'invitation des gouvernements des Antilles britanniques. Cette Conférence sera la quatrième à ne pas avoir lieu à Londres, les trois précédentes étant celles de Lagos (Nigéria) en 1966, de Singapour en 1971 et d'Ottawa en 1973. Il s'agit de réunions privées et confidentielles qui permettent aux chefs de gouvernement de se rencontrer à titre individuel, (non en délégations) et qui visent avant tout à leur fournir l'occasion de discuter de questions internationales d'actualité dans les domaines économiques et politiques et d'autres sujets tels que l'étude comparative de leurs modes de gouvernement.

L'absence de protocole et l'atmosphère détendue de ces discussions favorisent des échanges de vue directs et évitent les débats stériles et vides de sens. On a craint un temps que l'esprit de franchise et le caractère intime de ces réunions ne durent qu'un temps; il était à craindre que la multiplication des membres, le manque de points de rapprochement, les disparités économiques et l'importance croissante des groupements régionaux et autres soient les causes de débats amers ne donnant que très peu de résultats constructifs. Cependant, la Réunion des chefs de gouvernement tenue à Ottawa en 1973 a permis de retrouver cette souplesse et cette simplicité qui étaient menacées de disparition.

Cette réunion a revêtu un caractère tout à fait spécial, car c'était la première fois que la reine en tant que symbole et chef du Commonwealth, assistait à une réunion des chefs de gouvernement hors de la Grande-Bretagne. Sa présence a contribué à attirer l'attention du Canada et du monde entier sur cette réunion et sur son rôle personnel au sein d'un Commonwealth décentralisé.

Pour coordonner les travaux accomplis par les chefs de gouvernement,

des hauts fonctionnaires, habituellement des secrétaires de cabinet ou l'équivalent, se rencontrent au cours de l'année pendant laquelle aucune réunion n'a lieu afin d'étudier les propositions soumises et d'organiser la prochaine réunion des chefs de gouvernement. Lors de la première réunion de ce genre tenue à Ottawa en 1972, les délégués ont rédigé à l'intention des gouvernements un rapport sur le déroulement et l'ordre du jour des réunions des chefs de gouvernement et ont procédé à une étude préliminaire d'un nouveau sujet proposé par le premier ministre du Canada: l'étude comparative des modes de gouvernement, sujet qui a retenu l'attention des chefs de gouvernement lors des discussions qu'ils ont eues à Ottawa en 1973. Lors de leur deuxième réunion à Londres en 1974, les délégués ont approfondi ce sujet, discuté du projet d'ordre du jour pour la réunion des chefs de gouvernement prévue en 1975 et élaboré un mécanisme de révision des activités du Secrétariat. On a étudié une proposition soumise par les chefs de gouvernement visant la création d'un Centre du Commonwealth chargé des études appliquées sur les techniques de gouvernement, ainsi qu'un programme s'y rattachant, dont la mise en oeuvre a été confiée à une nouvelle division du Secrétariat. Il arrive souvent que les chefs de gouvernement décident de faire étudier certains projets dans le cadre de réunions plus spécialisées du Commonwealth. A la suite de la discussion qui a eu lieu à Ottawa au sujet de la création d'une Banque de développement du Commonwealth, des ministres des Finances ont approfondi l'idée lors de leur réunion de 1973, et en 1974, ils ont autorisé le Secrétaire général à étudier la possibilité de créer une Banque d'investissement du Commonwealth.

Au niveau ministériel, de nombreuses réunions ont lieu à intervalles réguliers. Par exemple, les ministres des Finances se réunissent chaque année juste avant la Conférence de la Banque mondiale, afin de réviser et d'étudier les récents changements survenus dans l'économie internationale. En outre, les ministres de la Justice, de la Santé et de l'Éducation se réunissent régulièrement, de même que d'autres ministres selon que les circonstances l'exigent. Ainsi, en 1973, les ministres de la Jeunesse se sont rencontrés en Zambie afin de discuter des modalités de mise en oeuvre d'un Programme du Commonwealth pour la jeunesse. Des représentants des gouvernements membres se rencontrent aussi régulièrement pour étudier des questions d'ordre technique.

Les entreprises de coopération du Commonwealth

Les entreprises de coopération constituent un secteur de plus en plus important de l'activité du Commonwealth. L'assistance économique aux pays membres les moins développés est depuis longtemps un sujet de préoccupation constante. Le Plan de Colombo fut le fruit d'une décision multilatérale qu'ont prise les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth après avoir étudié les problèmes politiques et économiques du Sud asiatique, à la Conférence

de Colombo en janvier 1950. Au fur et à mesure que ce programme d'assistance prenait forme dans les premiers mois de 1950, il fut décidé d'inviter les pays de la région concernée ne faisant pas partie du Commonwealth à y participer. Cette décision fut prise pour assurer le progrès économique de tout le Sud et le Sud-Est asiatiques. Un autre progrès a été réalisé en matière de coopération pratique en vue du développement des pays lorsque les chefs de gouvernement ont pris la décision, à la Conférence de Singapour de 1971, d'étendre le Programme de coopération technique du Commonwealth en créant le Fonds pour la coopération technique du Commonwealth, aux activités duquel tous les membres qui le peuvent contribuent, en particulier dans les domaines de l'assistance technique, de l'expansion des exportations, de la formation et de l'éducation. Au milieu de sa troisième année d'existence, le Fonds pour la coopération technique du Commonwealth avait étudié ou approuvé des demandes concernant plus de 300 projets soumis par l'Asie, l'Afrique, les Antilles, le bassin de la Méditerranée et la région du Pacifique sud. La création du Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth a donné beaucoup plus d'ampleur aux activités de l'association dans le domaine de l'éducation. Depuis le lancement de ce programme, seize pays membres ont accordé plus de 5,000 bourses d'études dans tout le Commonwealth. Plus récemment, les chefs de gouvernement réunis à Ottawa en 1973 ont approuvé la création au sein du Commonwealth d'un Programme pour la jeunesse. Ce programme, qu'administre le Secrétariat de l'association, met à la disposition de la jeunesse des bourses d'études, de perfectionnement et d'entraide, ainsi qu'un centre d'information, en plus d'établir des centres de formation régionaux en Guyane, en Zambie et en Inde.

La Fondation du Commonwealth a été établie à la Conférence des chefs de gouvernement de 1965 dans le but d'administrer un fonds pour favoriser des échanges de plus en plus nombreux entre les organismes professionnels dans tout le Commonwealth. Les fonds, versés par les pays du Commonwealth et administrés par un petit comité à Londres sont distribués en vue d'encourager la représentation aux conférences, de faciliter l'échange de visites entre les personnes exerçant une profession libérale, et d'aider à organiser des conférences et des centres professionnels. La Fondation s'emploie actuellement à encourager la formation d'associations non gouvernementales dans divers secteurs professionnels.

Au cours de ses neuf ans d'existence, la Fondation a connu beaucoup de succès; elle a fourni un appui financier à ces associations ainsi qu'à d'autres organismes semblables; elle a contribué à la création de centres professionnels dans certaines capitales du Commonwealth et a financé des publications et des programmes de bourses à caractère professionnel. Les membres des professions et

les associations des pays industrialisés comme des pays en voie de développement profitent des activités de cette Fondation.

En plus des institutions officielles du Commonwealth et des programmes à participation conjointe des pays membres, il existe au sein du Commonwealth plus de 200 organisations non gouvernementales dont les activités sont constructives⁸.

Engagement du Canada au sein du Commonwealth

La participation du Canada aux programmes multilatéraux et aux institutions du Commonwealth se reflète dans la contribution de quelque 4,750,000 dollars que le Gouvernement a versé en 1974. Cette somme comprend la contribution canadienne correspondant à 40 pour cent du budget du Programme pour la jeunesse, et les trois millions de dollars versés annuellement au Fonds pour la coopération technique du Commonwealth selon une formule de versement de deux dollars pour chaque dollar consacré à cette fin par les pays en voie de développement. Le Gouvernement du Canada a offert de doubler dès 1976 le montant de sa contribution à la Fondation du Commonwealth ce qui la portera à 30 pour cent du budget total. En outre, le Canada consacre plus de 300 millions de dollars à l'aide bilatérale aux pays du Commonwealth, secteur où se concentre sa politique d'aide au développement.

Récemment, le Gouvernement du Canada a été l'hôte d'un certain nombre de Conférences du Commonwealth: la réunion des hauts fonctionnaires et la Conférence des ministres des Télécommunications en 1972, la Conférence des chefs de gouvernement en 1973, et la réunion des ministres des Finances en 1974.

Une conférence non gouvernementale, la Dixième Conférence du Commonwealth sur les mines et la métallurgie a également eu lieu au Canada en 1974. La Vingt-troisième Conférence parlementaire du Commonwealth se tiendra à Ottawa en 1977, et en 1978, les Onzièmes Jeux du Commonwealth se dérouleront à Edmonton. Le Douzième Congrès des Universités du Commonwealth aura lui aussi lieu au Canada en 1978.

Malgré les craintes formulées à maintes reprises au sujet de la fin ou de l'effondrement imminent du Commonwealth, l'association ne cesse d'accroître son importance et son efficacité. Elle a pris de l'ampleur sous plusieurs aspects: le nombre des États membres est passé d'à peine une demi-douzaine de pays indépendants à 33; ses programmes fonctionnels se sont multipliés à un rythme considérable et couvrent une grande variété d'activités; et, en dernier lieu, son orientation, d'anglocentrique qu'elle était, est devenue vraiment multilatérale et aucun État membre n'y prédomine. Si l'on

⁸ Une liste partielle de ces organisations figure à l'annexe G.

prend les dernières années comme point de repère, l'avenir devrait permettre la continuation et l'élargissement des activités où le Commonwealth a déjà fait ses preuves, soit la consultation et la coopération fonctionnelle. Lors de leur réunion de 1973, les chefs de gouvernement ont formulé ainsi leur ligne de conduite pour l'avenir: "Les Chefs de gouvernement sont convaincus que l'association a démontré, une fois de plus, sa vitalité et sa souplesse. Ils entendent tirer parti, dans toute la mesure possible, des mécanismes existants afin de mettre en application les principes de la Déclaration du Commonwealth et d'accélérer le rythme du développement économique et social parmi ses membres les moins nantis"⁹. Comme le soulignait le premier ministre Trudeau lors de la réunion de 1973, à Ottawa, "le Commonwealth est pour nombre d'entre nous une fenêtre ouverte sur le monde. Pour les observateurs contemporains et même pour les historiens de l'avenir, le mot Commonwealth sera irrévocablement associé à la volonté d'hommes et de femmes libres, représentant plus du quart de la population mondiale, de se rassembler, de discuter et de se comprendre".

⁹ Réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth, Ottawa, 1973. Extrait du communiqué final.

Liste des pays du Commonwealth

Note: Le Commonwealth (ou Commonwealth des nations) se compose de la Grande-Bretagne et des pays indépendants que la Grande-Bretagne gouvernait antérieurement et qui ont choisi de s'y affilier. Les territoires dépendants comme les colonies, les protectorats et les territoires sous tutelle de la Grande-Bretagne et d'autres pays membres font partie du Commonwealth en ce sens qu'ils sont des territoires de pays membres, mais ils n'ont pas le titre de "membres" réservé aux seuls États souverains et indépendants. (Nauru, qui a accédé à l'indépendance en janvier 1968, est un État associé au Commonwealth à titre de membre spécial qui a le droit de participer à toutes les réunions et activités à buts déterminés et peut jouir de l'assistance technique du Commonwealth, mais ne peut prendre part aux conférences des chefs d'État des pays du Commonwealth.) L'épithète "britannique" ne s'applique ni au Commonwealth. L'astérisque indique la date à laquelle le pays a acquis le statut de "dominion".

<u>Pays membre</u>	<u>Superficie</u> (en milles carrés)	<u>Population</u>	<u>Date d'indépendance</u>	<u>Capitale</u>	<u>Statut</u> <u>Constitutionnel</u> (monarchie ou république)	<u>Mission canadienne</u> <u>accréditée</u> (H.C.: Haut Commissariat) (Amb.: Ambassade)
Australie	2,967,909	12,881,100	1er janvier 1901*	Canberra	M (Br.)	H.C. - Canberra
Bahamas	5,380	168,812	10 juillet 1973	Nassau	M (Br.)	H.C. - Kingston
Bangla Desh	55,126	75,000,000	18 avril 1972	Dacca	R	H.C. - Dacca
Barbade	166	238,000	30 novembre 1966	Bridgetown	M (Br.)	H.C. - Bridgetown
Botswana	220,000	625,900	30 septembre 1966	Gaborone	R	Amb. - Prétoria
Canada	3,851,809	22,000,000	1er juillet 1867*	Ottawa	M (Br.)	Amb. - Tel-Aviv
Chypre	3,572	640,000	13 mars 1961	Nicosie	R	H.C. - Canberra
Fidji	7,055	524,500	10 octobre 1970	Suva	M (Br.)	Amb. - Dakar
Gambie	4,003	320,000	18 février 1965	Banjul (Bathurst)	R	H.C. - Accra
Ghana	91,843	8,500,000	6 mars 1957	Accra	R	H.C. - Londres
Grande-Bretagne	94,215	55,534,000		Londres	M (Br.)	H.C. - Bridgetown
Grenade	120	100,000	7 février 1974	Saint George's	M (Br.)	H.C. - Georgetown
Guyane	83,000	714,000	26 mai 1966	Georgetown	R	H.C. - New Delhi
Inde	1,262,547	546,955,900	15 août 1947	New Delhi	R	H.C. - Kingston
Jamaïque	4,411	1,861,300	6 août 1962	Kingston	M (Br.)	H.C. - Nairobi
Kenya	224,960	11,247,000	12 décembre 1963	Nairobi	R	Amb. - Prétoria
Lesotho	11,716	1,000,000	4 octobre 1966	Maseru	M (National)	H.C. - Kuala Lumpur
Malaysia	128,308	10,434,000	31 août 1957	Kuala Lumpur	M (National)	H.C. - Lusaka
Malawi	45,411	4,312,400	6 juillet 1964	Lilongwe	R	Amb. - Rome
Malte	121.4	322,300	21 septembre 1964	La Valette	M (Br.)	H.C. - Dar-ès-Salaam
Maurice	760	854,000	12 mars 1968	Port Louis	M (Br.)	

<u>Pays membres</u>	<u>Superficie</u> (en milliers carrés)	<u>Population</u>	<u>Date d'indépendance</u>	<u>Capitale</u>	<u>Statut</u> <u>Constitutionnel</u> (monarchie ou république)	<u>Mission canadienne</u> <u>accréditée</u> (H.C.: Haut Commissariat) (Amb.: Ambassade)
Nauru (membre spécial)	8	6,000	31 janvier 1968	Nauru	R	H.C. - Lagos
Nigéria	356,669	60,000,000	1er octobre 1960	Lagos	R	H.C. - Wellington
Nouvelle-Zélande	103,736	2,860,500	26 septembre 1907*	Wellington	M (Br.)	H.C. - Nairobi
Ouganda	91,076	9,548,800	9 octobre 1962	Kampala	R	H.C. - Wellington
Samoa occidentale	1,097	143,500	28 août 1970	Apia	R	H.C. - Lagos
Sierra Leone	27,927	2,183,000	27 avril 1961	Freetown	R	H.C. - Singapour
Singapour	224.5	2,110,400	15 octobre 1965	Singapour	R	Amb. - Prétoria
Souaziland	2,000	420,000	6 septembre 1968	Mbabane	M (National)	
Sri Lanka (Ceylan)	25,332	12,747,800	4 février 1948	Colombo	R	H.C. - Colombo
Tanzanie	363,708	12,231,300	9 décembre 1961	Dar-ès-Salaam	R	H.C. - Dar-ès-Salaam
Tonga	270	89,900	4 juin 1970	Nuku 'Alofa	M (National)	H.C. - Wellington
Trinité-et-Tobago	1,980	1,128,800	31 août 1962	Port of Spain	M (Br.)	H.C. - Port of Spain
Zambie	290,600	4,057,000	24 octobre 1964	Lusaka	R	H.C. - Lusaka
TOTAL	10,327,059.9	861,761,000				

États associés et territoires autonomes

<u>États associés</u>	<u>Superficie</u> (en milles carrés)	<u>Population</u>	<u>Date d'obtention</u> <u>du statut</u>
Antigua	108	65,000	1967
Dominique	290	74,000	1967
Saint-Kitts, Nevis et Anguilla	136	57,000	1967
Sainte-Lucie	238	110,000	1967
Saint-Vincent	150	92,000	1969
<u>Protectorat britannique</u>			
Brunei	2,226	130,000	1888
<u>Territoires autonomes associés à la Nouvelle-Zélande</u>			
Îles Cook	89	21,000	1965
Îles Niue	100	5,183	1974
TOTAL	3,337	554,183	
TOTAL		3,226,021.34	6,854,422

Année d'obtention de l'état	Statut Constitutionnel (amorce de la République)	Population	Superficie (en mille carrés)	États associés
1957		82,000	108	Antigua
1967		74,000	208	Barbade
1967		27,000	126	Saint-Kitts, Nevis et Anguilla
1967		110,000	228	Saint-Lucie
1969		92,000	180	Saint-Vincent
<u>Protectorat britannique</u>				
1982		130,000	2,228	Trinité
<u>Territoires autonomes associés à la Nouvelle-Zélande</u>				
1982		21,000	80	Îles Cook
1974		2,163	100	Îles Niue
				TOTAL

Territoires dépendants

<u>Territoire dépendant</u>	<u>Dépendant de</u>	<u>Superficie</u> (en milles carrés)	<u>Population</u>
Ascension	1a Grande-Bretagne	34	1,232
Territoire australien de l'Antarctique	1 l'Australie	2,333,624	
Belize (Honduras britannique)	1a Grande-Bretagne	8,866	119,863
Bermudes	1a Grande-Bretagne	20.59	53,000
Territoire britannique de l'Antarctique	1a Grande-Bretagne	env. 500,000	100
Territoire britannique de l'océan Indien	1a Grande-Bretagne	21,000	550
Protectorat britannique des îles Solomon	1a Grande-Bretagne	11,500	160,998
Îles Vierges britanniques	1a Grande-Bretagne	59	10,484
Îles Caïmans	1a Grande-Bretagne	100	10,249
Île Christmas	1 l'Australie	52	3,524
Îles Cocos	1 l'Australie	5.5	622
Îles Falkland et dépendances	1a Grande-Bretagne	4,700	2,066
Gibraltar	1a Grande-Bretagne	2.25	26,833
Îles Gilbert et Ellice	1a Grande-Bretagne	283	53,517
Hong Kong	1a Grande-Bretagne	398.5	3,950,802
Montserrat	1a Grande-Bretagne	39.5	12,300
Nouvelles-Hébrides	Condominium franco-britannique	5,700	81,000
Îles Norfolk	1 l'Australie	13.35	1,509
Nouvelle-Guinée-Papua	Territoire sous tutelle des Nations Unies administré par l'Australie	178,260	2,298,268
Îles Pitcairn	1a Grande-Bretagne	1.75	100
Dépendance Ross (Antarctique)	1a Nouvelle-Zélande	160,000	
Îles Seychelles	1a Grande-Bretagne	107	52,811
Sainte-Hélène	1a Grande-Bretagne	47	4,952
Îles Tokelau	1a Nouvelle-Zélande	3.9	1,687
Tristan da Cunha	1a Grande-Bretagne	38	280
Îles Turks et Caïcos	1a Grande-Bretagne	166	5,675
	TOTAL	3,225,021.34	6,852,422

Territoires dépendants

<u>Population</u>	<u>Superficie</u> (en milliers carrés)	<u>Dépendant de</u>	<u>Territoires dépendants</u>
1,202	34	la Grande-Bretagne	Ascension
	2,333,624	l'Australie	Territoire australien de l'Antarctique
110,863	8,888	la Grande-Bretagne	Bahamas (Bahamas britanniques)
33,000	50,50	la Grande-Bretagne	Bermudes
100	env. 500,000	la Grande-Bretagne	Territoires britanniques de l'Antarctique
850	21,000	la Grande-Bretagne	Territoires britanniques de l'Océan indien
160,998	11,500	la Grande-Bretagne	Protectorat britannique des îles Salomon
10,484	85	la Grande-Bretagne	Îles Vierges britanniques
10,240	100	la Grande-Bretagne	Îles Caïmans
3,824	85	l'Australie	Le Christmas
622	2,3	l'Australie	Les Cocos
2,086	4,100	la Grande-Bretagne	Les Falkland et dépendances
20,832	5,56	la Grande-Bretagne	Gibraltar
28,217	583	la Grande-Bretagne	Les Glénac et Ellice
3,950,819	388,8	la Grande-Bretagne	Hong Kong
19,300	39,1	la Grande-Bretagne	Montserrat
81,000	2,300	l'Australie	Nouvelles-Hébrides
1,304	12,36	Territoire sous tutelle des Nations Unies administré par l'Australie	Les Norfolk
2,228,268	178,200	la Grande-Bretagne	Nouvelle-Guinée-Papou
100	1,75	la Grande-Bretagne	Les Pitcairn
52,817	180,000	la Nouvelle-Zélande	Dépendance Ross (Antarctique)
4,982	107	la Grande-Bretagne	Les Seychelles
1,687	41	la Grande-Bretagne	Sainte-Hélène
300	2,0	la Nouvelle-Zélande	Les Tokelau
2,825	28	la Grande-Bretagne	Territoire de Géorgie
	166	la Grande-Bretagne	Les Turks et Caïcos
6,852,482	3,262,021,34	TOTAL	

Déclaration du Commonwealth

Le Commonwealth des nations est une association volontaire d'États indépendants et souverains, responsables chacun de ses propres décisions politiques, unis dans un esprit de coopération et de consultation mutuelle pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale.

Les États membres du Commonwealth, répartis sur six continents et cinq océans, sont composés de peuples, de races, de langues et de religions différentes et connaissent tous les stades du développement économique depuis les pays défavorisés en voie de développement jusqu'aux riches nations industrialisées. Ils englobent une grande variété de cultures, de traditions et d'institutions. L'appartenance au Commonwealth est compatible avec la liberté des gouvernements des États membres d'adhérer à tout autre groupe, association ou alliance ou de demeurer non alignés.

Malgré leur diversité, tous les États membres du Commonwealth reconnaissent certains principes communs. C'est par le respect de ces principes que le Commonwealth peut exercer son influence sur la société internationale pour le plus grand bien de l'humanité.

NOUS CROYONS que le maintien de la paix et de l'ordre dans le monde est essentiel à la sécurité et à la prospérité de l'humanité et nous offrons notre appui aux Nations Unies et nous nous efforçons de renforcer leur action en faveur de la paix dans le monde et leurs efforts pour apaiser les tensions entre les peuples.

NOUS CROYONS à la liberté de l'individu, à l'égalité des droits pour tous les citoyens, quelles que soient leur race, leur couleur, leurs croyances religieuses ou politiques, et à leur droit inaliénable de participer au façonnement de la société dans laquelle ils vivent par des procédés politiques, libres et démocratiques. Nous nous efforçons donc de promouvoir dans chacun de nos pays les institutions représentatives et les garanties de liberté individuelle reconnues par la loi, qui constituent notre patrimoine commun.

NOUS CONSIDÉRONS les préjugés raciaux comme un mal dangereux qui menace le sain épanouissement de la race humaine, et la discrimination raciale comme une véritable plaie sociale. Chacun d'entre nous s'acharnera à faire disparaître cette plaie de sa propre nation. Aucun pays n'accordera aux régimes qui pratiquent la discrimination une aide qui, d'après lui, contribuerait directement à favoriser ou à enraciner cette politique néfaste. Nous nous opposons à toutes les formes de domination coloniale et d'oppression raciale, et nous nous engageons à respecter les principes de la dignité et de l'égalité humaines. Nous nous efforcerons donc par tous les moyens de favoriser partout l'égalité et la dignité humaines ainsi que les principes d'autodétermination et d'antiracisme.

NOUS ESTIMONS que les disparités actuelles dans la répartition des richesses entre les hommes sont trop marquées et ne doivent pas être tolérées; elles créent aussi des tensions dans le monde; nous nous proposons de les faire disparaître progressivement; nous emploierons donc nos efforts à vaincre la pauvreté, l'ignorance et la maladie, en élevant les niveaux de vie et en réalisant une société internationale plus équitable. A cette fin, nous envisageons de libéraliser le plus possible les échanges internationaux, à des conditions justes et équitables pour tous, en tenant compte des exigences particulières des pays en voie de développement, et d'encourager l'acheminement vers ces pays de ressources suffisantes, tant publiques que privées, conscients de l'importance d'agir ainsi dans un véritable esprit d'association et de créer à cette fin dans les pays en voie de développement, des conditions propices à une croissance et à des investissements soutenus.

NOUS CROYONS que la coopération internationale est essentielle pour faire disparaître les causes des guerres, pour promouvoir la tolérance, pour combattre l'injustice et pour assurer le développement de tous les peuples du monde; nous sommes convaincus que le Commonwealth est l'une des associations les plus aptes à atteindre ce but.

Dans la poursuite de ces principes, les membres du Commonwealth croient pouvoir donner un exemple positif de l'attitude multinationale qui est essentielle à la paix et au progrès du monde moderne. L'association repose sur la consultation, la discussion et la coopération. En rejetant la contrainte comme instrument de politique, ils reconnaissent que la sécurité de chaque État membre en cas d'agression de l'extérieur est un sujet d'inquiétude pour tous les membres. L'association offre une foule de possibilités d'échanges permanents de connaissances et d'opinions sur des questions professionnelles, culturelles, économiques, juridiques et politiques entre les États membres. Nous avons l'intention d'encourager et d'étendre ces relations car nous croyons que notre association multinationale peut accroître la compréhension entre les hommes et entre les pays, aider à éliminer la discrimination fondée sur les différences de race, de couleur ou de croyance, maintenir et raffermir la liberté individuelle, contribuer à enrichir la vie de chacun, et promouvoir fortement la cause de la paix entre les peuples.

Conférences du CommonwealthConférences des colonies

1887	Londres	du 4 avril au 9 mai
1894	Ottawa	du 28 juin au 9 juillet
1897	Londres	du 24 juin au 31 juillet
1902	Londres	du 30 juin au 11 août
1907	Londres	du 15 avril au 14 mai

Conférences de l'Empire britannique

1911	Londres	du 23 mai au 20 juin
1915		n'a pas eu lieu
1917	Londres	du 21 avril au 27 avril
1921	Londres	du 20 juin au 5 août
1923	Londres	du 1er octobre au 8 novembre
1926	Londres	du 19 octobre au 23 novembre
1930	Londres	du 1er octobre au 14 novembre
1932	Ottawa	du 21 juillet au 20 août (Conférence économique impériale)
1937	Londres	du 14 mai au 15 juin

Réunions des premiers ministres

1944	Londres	du 1er au 17 mai
1946	Londres	du 1er au 23 mai
1948	Londres	du 10 au 22 octobre
1949	Londres	du 21 au 27 avril
1951	Londres	du 4 au 12 janvier
1953	Londres	du 3 au 9 juin
1955	Londres	du 31 janvier au 8 février
1956	Londres	du 27 juin au 6 juillet
1957	Londres	du 26 juin au 5 juillet
1960	Londres	du 3 au 13 mai
1961	Londres	du 8 au 17 mars
1962	Londres	du 10 au 19 septembre
1964	Londres	du 8 au 15 juillet
1965	Londres	du 17 au 21 juin
1966	Lagos	les 11 et 12 janvier
1966	Londres	du 6 au 15 septembre
1969	Londres	du 7 au 15 janvier

Réunions des chefs d'État

1971	Singapour	du 14 au 22 janvier
1973	Ottawa	du 2 au 10 août

Quelques-uns des mécanismes de consultation et de coopération du Commonwealth

Réunion des chefs d'État du Commonwealth
Réunion des ministres des Finances du Commonwealth
Réunion des ministres de la Justice du Commonwealth
Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth
Conférence du Commonwealth sur la médecine
Réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth
Conférence du Commonwealth sur la sylviculture
Conférence des administrateurs des postes du Commonwealth
Comité de liaison du Commonwealth en matière d'éducation
Conférence du Commonwealth sur la radiodiffusion
Comité consultatif du Commonwealth pour la recherche spatiale
Comité de liaison du Commonwealth

Quelques institutions subventionnées par les gouvernements

Conseil consultatif du Commonwealth pour la recherche aéronautique
Bureaux de l'agriculture du Commonwealth
Conseil des transports aériens du Commonwealth
Programme de bons du livre du Commonwealth
Organisation des sciences de la défense du Commonwealth
Institut de sylviculture du Commonwealth
Fondation du Commonwealth
Institut du Commonwealth
Service juridique consultatif du Commonwealth
Comité du Commonwealth sur le traitement des minéraux
Comité du Commonwealth sur les ressources minières et la géologie
Programme spécial du Commonwealth pour l'aide à l'éducation des Africains de Rhodésie
Fonds canadien pour la formation des réfugiés rhodésiens
Secrétariat du Commonwealth
Programme de bourses d'étude et de perfectionnement du Commonwealth
Comité scientifique du Commonwealth
Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
Conseil des télécommunications du Commonwealth
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth
Programme du Commonwealth pour la jeunesse

Quelques-uns des mécanismes de consultation et de coopération du Commonwealth

Réunion des chefs d'état du Commonwealth
Réunion des ministres des finances du Commonwealth
Réunion des ministres de la Justice du Commonwealth
Conférence des ministres de l'éducation du Commonwealth
Conférence du Commonwealth sur la médecine
Réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth
Conférence du Commonwealth sur la sylviculture
Conférence des administrateurs des postes du Commonwealth
Comité de liaison du Commonwealth en matière d'éducation
Conférence du Commonwealth sur la radio-télévision
Comité consultatif du Commonwealth pour la recherche spatiale
Comité de liaison du Commonwealth

Quelques institutions subventionnées par les gouvernements

Conseil consultatif du Commonwealth pour la recherche scientifique
Bureaux de l'agriculture du Commonwealth
Conseil des transports aériens du Commonwealth

DOCS
CA1 EA9 R95 FRE
1974 novembre
Le Commonwealth. --
54018467

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



Quelques associations et organisations non gouvernementales

Association des architectes du Commonwealth
Association du Commonwealth pour les études littéraires et linguistiques
Association des étudiants du Commonwealth
Association des universités du Commonwealth
Association des musées du Commonwealth
Association des responsables de la planification du Commonwealth
Association du Commonwealth pour l'arpentage et la gestion des terres
Société d'aide aux sourds du Commonwealth
Conseil d'administration de l'éducation du Commonwealth
Conférence du Commonwealth sur l'ingénierie
Fédération des infirmières du Commonwealth
Bureau de géographie du Commonwealth
Bureau juridique du Commonwealth
Association des bibliothécaires du Commonwealth
Association des magistrats du Commonwealth
Association médicale du Commonwealth
Association parlementaire du Commonwealth
Association des pharmaciens du Commonwealth
Presse associée du Commonwealth
Association des vétérinaires du Commonwealth
Conseil des institutions minières et métallurgiques du Commonwealth
Union anglophone du Commonwealth
Fédération des chambres de commerce du Commonwealth
Royal Commonwealth Society
Royal Overseas League

Quelques associations et organisations non gouvernementales

- Association des architectes du Commonwealth
- Association de Commonwealth pour les études littéraires et linguistiques
- Association des étudiants du Commonwealth
- Association des universités du Commonwealth
- Association des musées du Commonwealth
- Association des responsables de la planification du Commonwealth
- Association du Commonwealth pour l'échange et la gestion des terres
- Société d'aide aux sourds du Commonwealth
- Conseil d'administration de l'éducation du Commonwealth
- Conférence du Commonwealth sur l'ingénierie
- Fédération des infirmières du Commonwealth
- Bureau de géographie du Commonwealth
- Bureau juridique du Commonwealth
- Association des bibliothécaires du Commonwealth
- Association des enseignants du Commonwealth
- Association médicale du Commonwealth
- Association parlementaire du Commonwealth
- Association des pharmaciens du Commonwealth
- Presse associée du Commonwealth
- Association des vétérinaires du Commonwealth
- Conseil des institutions ministérielles et nationales du Commonwealth
- Union régionale du Commonwealth
- Fédération des chambres de commerce du Commonwealth

Royal Commonwealth Society
 Royal Overseas League
 100, rue de la Paix, Paris
 100, rue de la Paix, Paris
 100, rue de la Paix, Paris
 100, rue de la Paix, Paris